CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105053** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2007

Raison sociale : ADRIEN PLOMBERIE CHAUFFAGE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/08/2023

Capital : 7 700

1796 ROUTE DES FORGERONS
24700 SAINT-SAUVEUR-LALANDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX

Siret : 493 331 979 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 124080594 N 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 124080594 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/06/2026

Téléphone : 05 53 80 41 79 **Fax :**

Portable : 06 30 87 47 56

Responsabilité légale :
CHAIGNE CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : www.chauffage-solaire-24.com

E-mail : adrien.chauffage@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 676 295 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	8	09/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	8	09/12/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	8	18/09/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105053** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE **01/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/08/2023
Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX

Siret : **493 331 979 00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 124080594 N 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 124080594 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/06/2026

Raison sociale : **ADRIEN PLOMBERIE CHAUFFAGE**

1796 ROUTE DES FORGERONS
24700 SAINT-SAUVEUR-LALANDE

Téléphone : 05 53 80 41 79 **Fax :**
Portable : 06 30 87 47 56

Site Internet : www.chauffage-solaire-24.com
E-mail : adrien.chauffage@orange.fr

Responsabilité légale :
CHAIGNE CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	09/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	18/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/12/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/12/2025
o Ventilation mécanique	14/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.